

Compte rendu de la réunion du 6 avril 2020 à 20h

Réunion qui s'est tenue en conférence téléphonique

Etaient présents : Jacques, Olivier, Anne, Fanny, Aurélie, Christelle, Nicolas, Claudie et Jean-François ; Pierre Louis était excusé

Information sur la suite des élections

Loi d'urgence sanitaire : Le mandat des élus sortants est prorogé même dans les communes où les candidats ont été élus au premier tour (c'est le cas de la Trinité). Les candidats élus au premier tour des municipales sont élus mais ils ne prendront leur fonction que plus tard.

Pour les communes où l'on doit encore voter, le deuxième tour est prévu le 21 juin 2020.

C'est frustrant pour tout le monde : pour ceux qui pensaient être dégagés de leur engagement communal et les nouveaux élus qui ont hâte de se mettre au travail.

Ce soir les nouveaux élus n'ont pas été invités mais seront tenus au courant des décisions qui ont pu être prises ce soir.

La non installation du nouveau conseil a quelques incidences qui ont été traitées dans le cadre des ordonnances de la loi urgence sanitaire : report du vote du budget : avant le 31 juillet 2020 mais pas de difficulté pour payer les factures, modification du quorum pour les assemblées délibérantes

Travaux

Abribus à Pont Belon M. Chiari après avoir demandé l'autorisation de travailler en cette période de confinement a réalisé l'abribus à Pont Belon (photo envoyée à tous les élus). Le travail réalisé donne entière satisfaction ; l'intégration de cet abribus à la suite du bâtiment de la fontaine est très réussie. Une question s'est posée : doit-on traiter les bois ? Le bardage en douglas peut vieillir sans traitement par contre les piliers en sapin demandent une protection. Après discussion, il est décidé de lasurer l'abri en couleur chêne clair ou chêne moyen. Coût des travaux : 5029.80€ TTC. Une demande de subvention sera adressée à la communauté de communes.

Restauration des vitraux de l'église : le devis d'un montant de 9961.34€ TTC a été signé le 17 décembre mais pas de nouvelles de l'entreprise. On va les relancer.

Toiture du bassin à Cochette : nous avons un devis de l'entreprise MCCM (M. Chiari) de 5330.07 TTC. A l'unanimité les membres du conseil présents autorisent le maire à signer ce devis. Pour rappel : cette réfection de toiture est inscrite dans le mini contrat avec le Département et a bénéficié d'une subvention d'environ 55%

Travaux Cochette en lien avec Mermoz

En début de semaine, Monsieur Mermoz a fait intervenir une pelle mécanique pour améliorer son chemin de sortie sur le CD 33. La commune en a profité pour élargir une portion du chemin rural et permettre à M. Mermoz de desservir sa parcelle du haut en toute

sécurité. Cette solution avait été proposée par le conseil municipal du fait de l'impossibilité aux remorques de passer entre les maisons par le chemin du genévrier.

Le coût prévu de ces travaux de terrassement : 1000€ environ

M. le maire rappelle que l'acte de régularisation de l'échange de terrain avec M. Mermoz a été signé le 12 mars 2020.

Recrutement secrétaire de mairie en remplacement de Claudie

Claudie devant être en retraite à partir du 1^{er} juillet 2020, la procédure de recrutement a été lancée auprès du Centre de Gestion de la Savoie.

Gestion de la crise sanitaire et du confinement

La mairie est fermée au public mais Claudie, notre secrétaire, assure le suivi administratif de la commune et Jean-Claude, en prenant soin de respecter les gestes barrières, effectue les travaux d'entretien (tonte, taille des arbustes...). Un grand merci à nos agents communaux qui assurent la continuité des services à la population.

Les élus restent en contact avec les personnes âgées isolées et restent disponibles pour faire les courses des personnes dans l'incapacité de se déplacer ou de se faire livrer par un de leurs proches. M. le maire souligne que plusieurs habitants de la commune se sont portés volontaires pour aider les personnes fragiles. Un grand merci à eux.

Ecole : Mme la directrice nous a informés que le suivi des élèves et le maintien du lien se font par internet (mails, blogs...). Pour quelques parents, les envois ont été faits par la poste.

La Poste : Le bureau de poste de la Rochette est fermé. Pour récupérer les recommandés, il faut se rendre à la poste de Montmélian. Par contre, l'agence postale d'Arvillard (située au Proxi) est ouverte. Comme vous avez pu le constater le courrier n'a été distribué que trois fois la semaine dernière par manque de personnel. La direction de la poste nous informe que le service de distribution du courrier devrait retrouver un fonctionnement normal.

Accueil des enfants : Les enfants dont les parents sont soignants sont accueillis à l'école de la Rochette de 8h à 17h. Nous remercions la commune de la Rochette qui assure la prise en charge de ces enfants en dehors des horaires scolaires.

Déchets verts : Problématique de l'évacuation des déchets verts alors que les déchetteries sont fermées. Il est demandé, dans le cadre d'un appel au civisme, de stocker les déchets verts sur votre terrain en attendant la réouverture des déchetteries.

Sibreca : Malgré le confinement, la collecte du tri sélectif continue. Vous devez vous rendre seul au PAV (point d'apport volontaire) avec votre carte d'identité et une attestation de déplacement dérogatoire.

Afin de protéger les personnels, le Sibrecsa demande aux habitants de mettre les masques et gants de protection COVID-19 dans des sacs poubelles fermés comme d'ailleurs pour toutes les ordures ménagères.

Le maire : JF DUC